

## CHAMPIONNAT DE FRANCE 470

7<sup>ème</sup> Open de la Mirabelle 2015

Grade 3

\*\*\*

Lac de Madine – Meuse (entrée Madine 3 - Heudicourt)  
23 au 25 mai 2015

### AVIS DE COURSE



**PREAMBULE** : cette compétition est organisée par la **Ligue Lorraine de Voile** en collaboration avec l'association de classe **AS 470** et avec le soutien de la **Société Nautique de Madine** et le **Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine**.

**1. REGLES :**

**LA REGATE SERA REGIE PAR :**

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016, (RCV)*
- 1.2. Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « prescriptions »,
- 1.3. Les règlements fédéraux,
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux doivent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1. L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe 470.
- 3.2. **Préinscriptions** : les équipages admissibles sont invités à se préinscrire **jusqu'au 3 mai 2015** en remplissant le [formulaire de préinscription en ligne](#)
- 3.2. **Inscriptions** : les équipages admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription ci-joint en l'envoyant accompagné des frais d'inscription établis à l'ordre de « Ligue Lorraine de Voile » à l'adresse suivante **avant le 16 mai 2015** :

Ligue Lorraine de Voile  
14, rue André Theuriet  
F-57000 METZ

Passé la date du 16 mai 2015, et pour des raisons d'organisation, la Ligue Lorraine de Voile se réserve le droit de ne pas accepter de nouvelles inscriptions.

- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, du timbre de l'année de l'AS 470 France
  - l'autorisation de port de publicité si nécessaire,
  - le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros.
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription requis sont de **60 € par bateau.**

Les règlements peuvent se faire :

- par chèque à l'ordre de la Ligue Lorraine de Voile, à renvoyer à l'adresse indiquée à l'art. 3.3 du présent avis de course,
- par virement bancaire à :  
Banque Populaire Lorraine Champagne  
Domiciliation : METZ (00101)  
Bank Identification Code (BIC) : CCBPFRPPMTZ  
IBAN FR76 1470 7000 1201 2191 7758 970
- sur place lors de la confirmation des inscriptions.

#### 5. GROUPES DE QUALIFICATION

En fonction du nombre d'inscrits, la régata pourra se dérouler en groupes avec phases de qualification et finale. Le format de course sera précisé dans les instructions de course.

#### 6. PROGRAMME

##### 6.1. Confirmation d'inscription, jauge et contrôle :

**Le 23 mai 2015** : Accueil, confirmation des inscriptions et opérations de jauge de 10 H 00 à 13 H 00 et 13 H 30 à 14 H 30.

##### 6.2. Jours de course :

Date	Classes	Heure du 1er signal d'avertissement	Courses du jour
23 mai 2015	Toutes	15 H 00	Course(s)
24 mai 2015	Toutes	10 H 00	Course(s)
25 mai 2015	Toutes	10 H 00	Course(s)
	<i>Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 H si 3 courses ont été validées</i>		

##### 6.3. Programme festivités :

Date	Heures	Programme	Lieu	Information
23 mai 2015	A partir de 19 H 00	<b>Apéritif d'accueil</b>	Salle des Typhas Derrière le PC Course	
24 mai 2015	A partir de 20 H 00	<b>Dîner des Equipages</b> Buffet et animation Boissons comprises	Gymnase En face de Madine 3	20 € / personne 10 € / enfant (- de 15 ans)
<b>Attention : aucune réservation possible après le 16 mai 2015 pour le dîner des équipages</b>				
25 mai 2015	après les courses	<b>Remise des Prix</b> <b>Collation de clôture</b>	Salle des inscriptions ou devant le Club (en fonction de la météo)	

#### 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront données à la confirmation des inscriptions le 23 Mai 2015

#### 8. LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit ou longue distance.

## **9. CLASSEMENT**

Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

## **10. AUTORISATION POUR LES BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**

Les Entraîneurs souhaitant utiliser une embarcation à moteur doivent le déclarer à l'organisateur en précisant le type et l'immatriculation de l'embarcation ainsi que le nom et le numéro de permis du pilote avant le 16 Mai dernier délai

## **11. PLACES SUR LE PARKING - MISE A L'EAU**

- Des places seront disponibles pour le rangement des bateaux sur la pelouse au-dessus de la plage.
- La mise à l'eau des bateaux se fera à partir de la plage ou de la cale prévue à cet effet en face du PC Course. Les bateaux qui ne sont pas en course sont invités à rejoindre leurs places et dégager la plage.
- Les véhicules devront être stationnés aux places prévues à cet effet par l'organisateur.

## **12. LIMITATION DE NAVIGATION**

En dehors des courses et sauf instructions particulières du Comité de Course ou de l'organisateur, les concurrents naviguent sous leur pleine et entière responsabilité.

## **13. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **14. RÉSULTATS ET TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE DECERNES**

**14.1.** Les titres de Champion(ne), de Vice-Champion(ne) de France et de 3<sup>ème</sup> seront attribués aux trois premiers équipages de la régata.

**14.2.** Les trois premiers équipages définis ci-dessus recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze.

**14.3.** Des récompenses et prix seront offerts à chaque équipage participant.

**14.4.** L'épreuve faisant partie du PROMOTOUR 470 2015, un classement de bateaux de plus de 20 ans (enregistrés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1995) sera extrait du classement général de l'épreuve. Une coupe sera décernée au premier équipage de ce classement.

## **15. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## **16. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :**

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice, la FFVoile et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « Championnat de France 470 – Open de la Mirabelle 2015 » à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

## 17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ligue Lorraine de Voile  
14, rue André Theuriet  
57000 METZ  
Tél : 06 10 04 81 02  
[jf.cour@orange.fr](mailto:jf.cour@orange.fr)

### **Vos contacts**

Jean-François COUR : Président du Comité d'Organisation [jf.cour@orange.fr](mailto:jf.cour@orange.fr)  
Jean-Christophe COUR : Délégué Général [cour.jean-christophe@wanadoo.fr](mailto:cour.jean-christophe@wanadoo.fr)  
Bernard PORTE : Délégué Technique – FFVoile [bernard.porte@ffvoile.fr](mailto:bernard.porte@ffvoile.fr)  
Régis MEYER : délégué régional AS 470 [470.lorraine@gmail.com](mailto:470.lorraine@gmail.com)

### **Informations utiles**

Site internet de l'association de classe [AS 470](#)  
Page Facebook officielle du [Championnat de France 470–Open de la Mirabelle](#)  
[Pré-inscription en ligne](#)

### **Préparez votre venue en Lorraine**

Activités touristiques : [visitez la Meuse](#) et la [Lorraine](#)  
Activités culturelles : [bons plans et sorties en Lorraine](#)

### **Hébergements**

Pour réserver et voir vos [hébergements](#)  
Autres hébergements [autour du Lac de Madine](#)

### **Sites météo**

[Windguru](#)  
[Windfinder](#)  
[Plein Champ](#)  
[Winds Up – spot Madine](#)

\*\*\*

**Annexe Prescriptions of the Fédération Française de Voile  
Racing Rules of Sailing 2013-2016**

**Applying to foreign competitors**

**RRS 64.3**

FFVoile Prescription (\*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

**RRS 67**

FFVoile Prescription (\*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

**RRS 70. 5**

FFVoile Prescription (\*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

**RRS 78**

FFVoile Prescription (\*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

**RRS 86.3**

FFVoile Prescription (\*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

**RRS 88**

FFVoile Prescription (\*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (\*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr), shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

**RRS 91**

FFVoile Prescription (\*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

**APPENDIX R**

FFVoile Prescription (\*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: [jury.appel@ffvoile.fr](mailto:jury.appel@ffvoile.fr)

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION<sup>(\*)</sup>

CHAMPIONNAT DE FRANCE 470  
7<sup>ème</sup> OPEN DE LA MIRABELLE 2015

23 AU 25 MAI 2015  
LAC DE MADINE – MEUSE (accès Madine 3 - Heudicourt)

### BATEAU

N° DE VOILE

### SKIPPER / BARREUR

NOM ET PRENOM

ADRESSE / CP / VILLE

TELEPHONE

COURRIEL

N° LICENCE FFVOILE 2015

DATE NAISSANCE (JJ/MM/AA)

CLUB

### EQUIPIER

NOM ET PRENOM

ADRESSE / CP / VILLE

TELEPHONE

COURRIEL

N° LICENCE FFVOILE 2015

DATE NAISSANCE (JJ/MM/AA)

CLUB

### SOIREE DES EQUIPAGES

Dimanche 24 mai 2015 à partir de 20 H 00

Lieu : Gymnase en face de Madine 3

Buffet et animation par un orchestre

Prix : 20 € par personne / 10 € pour les enfants de – de 15 ans

**Attention : date limite des inscriptions pour la soirée fixée au 16 mai 2015**

### RESERVATIONS POUR :

NOMBRE D'ADULTES

NOMBRE D'ENFANTS

### PANIER REPAS

Paniers repas disponibles pour le :

Dimanche 24 mai 2015

Lundi 25 mai 2015

Prix : 6 € par panier

**Attention : date limite pour la commande de paniers fixée au 16 mai 2015**

### RESERVATIONS POUR :

*(cochez les cases)*

DIMANCHE 24 MAI 2015

LUNDI 25 MAI 2015

NOMBRE TOTAL PANIERS

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

JE SOUSSIGNE(E)

PERE

MERE

TUTEUR

DE

N° LICENCE FFVOILE 2015

l'autorise à participer au Championnat de France 470 – Open de la Mirabelle 2015 qui aura lieu au Lac de Madine du 23 au 25 mai 2015. J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.

Fait à

Signature

(\*) Document à renvoyer à la Ligue Lorraine de Voile par courrier accompagné du relevé certifiant le virement bancaire ou du chèque, ou par mail en version scannée accompagné du relevé certifiant le virement bancaire à [jf.cour@orange.fr](mailto:jf.cour@orange.fr) et ceci avant le 16 Mai 2015